

ÉDITO



Métavers : bienvenue dans le monde hybride

Depuis les annonces de meta (Facebook) à l'automne 2021, le métavers est entré de plain-pied dans les technologies d'avenir dont tout le monde parle.

Mais au fond, qu'est-ce qu'un métavers? Un ensemble virtuel dans lequel chacun d'entre nous, via son «double», son avatar ou jumeau numérique, va pouvoir mener, comme dans un jeu vidéo, une existence individuelle ou collective, dans un monde qu'il se sera créé. Un univers parallèle qui consacre la généralisation de la réalité virtuelle et augmentée, et place l'hybridation au centre du «monde d'après».

Cette possibilité d'exister par le biais d'une ou plusieurs identités ou formes, en générant des activités de toutes natures (jouer, acheter en ligne, travailler, apprendre, signer un contrat, etc.) va modifier de façon radicale notre façon de vivre dans le monde virtuel. Car même si certains voient dans le métavers une continuité plus qu'une révolution, voire une simple innovation marketing, ne nous y trompons pas : il s'agit en réalité d'une rupture technologique majeure, qu'il va falloir encadrer au plan juridique.

Les «règles du jeu» du monde physique et celles du monde virtuel peuvent-elles être les mêmes? A priori, oui : ce qui est permis dans le monde réel devrait l'être dans le monde virtuel et vice-versa. Car dans les deux cas, nous sommes en présence de comportements similaires : lorsqu'on s'en prend physiquement à un individu, c'est

la qualification de coups et blessures qui est retenue; mais lorsqu'on attaque un jumeau numérique, on crée également une émotion, une situation de violence, même si celle-ci sera de nature différente et ne pourra donner lieu à la même réponse sociale.



Il va falloir dessiner un nouveau cadre juridique



Mais du côté du droit, le juriste s'interroge : existe-t-il suffisamment de particularités propres à cette nouvelle technologie d'hybridation pour justifier un cadre juridique dédié? Le droit général peut-il, au contraire, s'appliquer à nos doubles virtuels? Existe-t-il des spécificités qui imposent une intervention législative? Ne faut-il pas, en amont, penser d'abord à une régulation par l'éthique? Dans tous les cas de figure, une réforme s'impose car le droit actuel ne pourra pas s'appliquer totalement au métavers. Ainsi, les notions d'injure, de diffamation, de harcèlement qui viendraient à s'appliquer à des jumeaux numériques ne pourront pas complètement être régies par les mêmes textes que ceux régissant le monde physique. Il va donc falloir dessiner un nouveau cadre juridique, car le monde de demain, c'est le monde de la coexistence simultanée du monde réel et du monde virtuel, et la possibilité de vivre à la fois dans l'un et dans l'autre, c'est-à-dire dans un monde hybride en simultanée.

Alain Bensoussan,
avocat, Lexing
Alain Bensoussan
Avocats


Éditions Francis Lefebvre Solution Notaire Hebdo

42, rue de Villiers,
92532 Levallois-Perret Cedex
Tél. : 01 41 05 22 00
E-mail : serviceclients@efl.fr
Internet : <http://www.efl.fr>
SAS au capital de 241 608 €
CPPAP : 1124 T 93521
Impression Chirat -
744, rue de Sainte Colombe -
42540 Saint-Just-la-Pendue
Conception et réalisation :
Nord compo,
Villeneuve d'ascq
Dépôt légal
Juin 2022

Hebdomadaire
5^e année - ISSN : 2557-7107
Abonnement 2022 revue
+ services numériques : 444, 14 €
Prix de ce numéro : 37,78 €
Principal associé :
Éditions Lefebvre Sarrut
Directrice de la publication -
Présidente : Sylvie Faye
Directrice des Éditions :
Caroline Sordet
Directrice de la rédaction civil/
pénal & ouvrages : Hélène Hoch
Rédactrice en chef : Laure Tourny,
l.tourny@lefebvre-dalloz.fr

Rédacteurs : C. Barde, S. Bertone,
N. Besson-Sénéchaud, B. Brom,
M. Cabrera, D. Chaminade, J. Courquin,
C. Cros, C. Dancoisne, S. Didier,
F. de Beaufort, E. de Loth, O. Desumeur,
A. Étienne, R. Fosset, F. Gall-Kiesmann,
G. Henriot, A. Icart, S. Jaillot, J. Labasse,
B. Macquart-Moulin, V. Magnier,
M.-A. Massiot, S. Michelin-Mazéran,
P. Perpill, C. Prétel
Assistantes d'édition : N. Da Silva ;
A.-V. Bernard.
Création de la maquette : Éric Mégou

Publicité : Violette Martin :
01 41 05 52 55

 @SolNotHebdo

© Éditions Francis Lefebvre 2022
Filiale du Groupe LEFEBVRE- SARRUT

La reproduction, même partielle,
de tout élément publié dans la revue
est interdite

Origine du papier : Allemagne ;
sans fibres recyclées
Prot. : 19gt

